



RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Préambule :

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement Public de Coopération Intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres accompagné du Compte Administratif avant le 30 septembre.

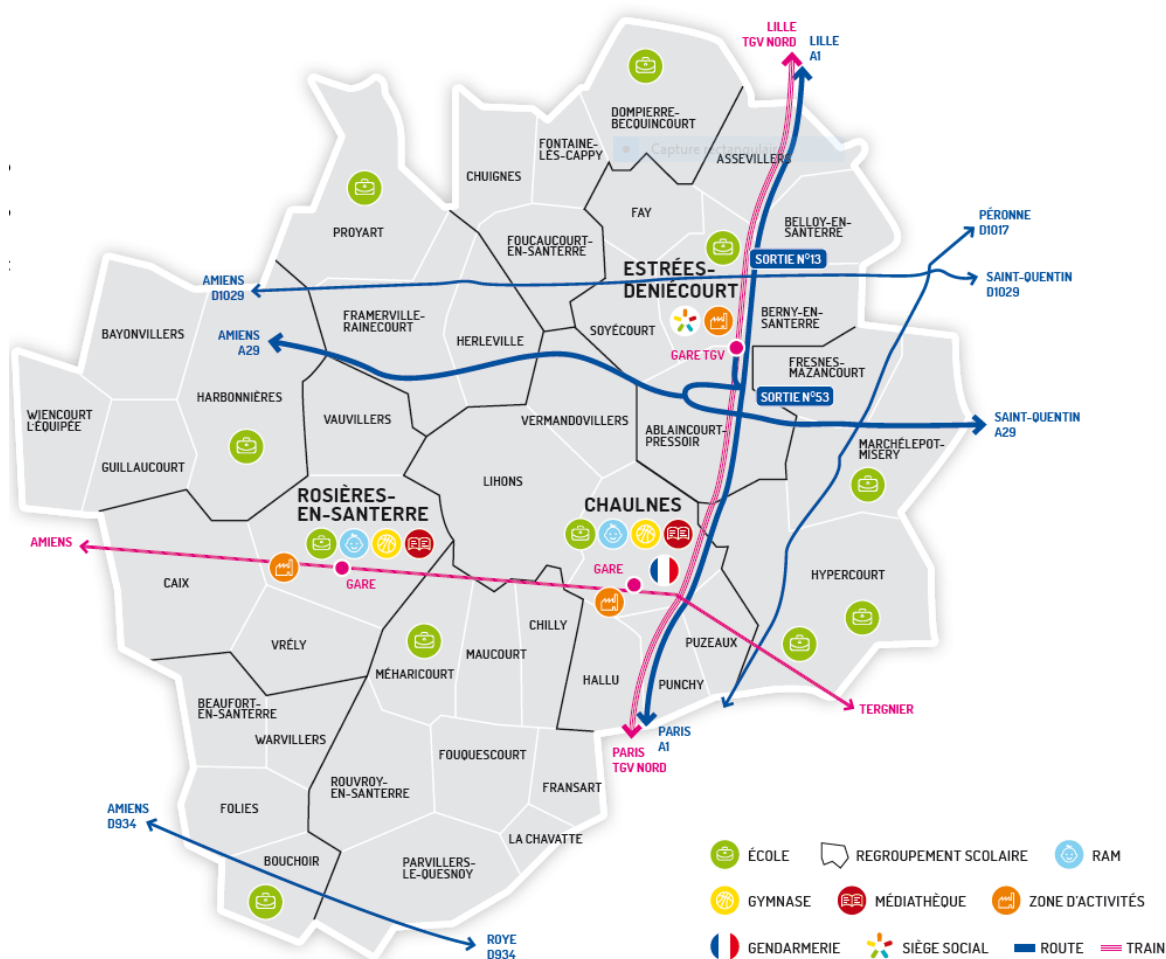
Ce document retrace les actions communautaires mises en œuvre durant l'année 2020.

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire qui a démarré courant mars.

Dès le début du confinement et tout au long de la phase de déconfinement, Terre de Picardie a été en première ligne pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. La collectivité a en effet pris de nombreuses initiatives, a mobilisé ses équipes pour protéger la population et maintenir les services à la population et a également soutenu les entreprises.

Cette crise qui a eu en 2020 un coût estimé à 207 000 € impactera certainement la situation financière de la collectivité dans les prochaines années.

LE TERRITOIRE



43 communes



18 542 habitants



296 km²

62 hab /km²

LES COMPETENCES

OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace** : schéma de cohérence territoriale (SCOT) ; plan local d'urbanisme (PLU)
- **Développement économique** :
 - création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités
 - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
 - promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- **GEMAPI** : Gestion des Milieus Aquatiques et Prévention des Inondations
- **Création, Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil** des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- **Collecte et traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés

OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement des eaux usées

FACULTATIVES

- **Actions scolaires, périscolaires, extra scolaires**
- **Petite enfance** : Relais d'Assistants maternels (RAM)
- **Assainissement des eaux pluviales**
- **Construction et entretien de la gendarmerie de Chaulnes**
- **Construction et entretien de la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA) de Rosières en Santerre**
- **Culture** : Promotion et développement d'activités culturelles, artistiques, socioéducatives et d'évènements mémoriels d'intérêt communautaire
- **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**
- **Entretien de la voirie communautaire**
- **Services mutualisés**

LA NOUVELLE EQUIPE COMMUNAUTAIRE

La crise sanitaire liée à la Covid a profondément modifié l'organisation des élections municipales et intercommunales au printemps 2020. Il a fallu attendre le **17 juillet** pour la mise en place de la nouvelle équipe communautaire et l'élection du Président pour un mandat de six ans.

L'EXECUTIF



Président : Philippe CHEVAL



1^{ère} Vice-présidente
Magali CRAPPIER



2^{ème} Vice-président
Bruno ETEVE



3^{ème} Vice-présidente
Annick MARECHAL



4^{ème} Vice-président
Hervé TRIENTZ



5^{ème} Vice-président
Jean-Claude LOUVET



6^{ème} Vice-président
Thierry LINEATTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ABLAINCOURT-PRESSOIR

DOMONT	Dany	Délégué titulaire
BOUREL	Didier	Délégué suppléant

ASSEVILLERS

JACOB	Didier	Délégué titulaire
LEROUGE	Patrice	Délégué suppléant

BAYONVILLERS

PALPIED	Xavier	Délégué titulaire
MARMIGNON	Jeanine	Délégué suppléant

BEAUFORT EN SANTERRE

COQUART	Arnaud	Délégué titulaire
DAUMONT	Didier	Délégué suppléant

BELLOY EN SANTERRE

POTIER	Laurent	Délégué titulaire
DIAS	Mickaël	Délégué suppléant

BERNY EN SANTERRE

LEROY	Francis	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
LEROUX	Marie-Françoise	Délégué suppléant

BOUCHOIR

CRAPPIER	Magali	Délégué titulaire
GRAUX	Pierre	Délégué suppléant

CAIX

SCRIBE	Sabine	Délégué titulaire
SACLEUX	Jean-Claude	Délégué titulaire

CHAULNES

LINEATTE	Thierry	Délégué titulaire
LATAPIE-COPE	Nadège	Délégué titulaire
GANCE	Benoît	Délégué titulaire
LEBRUN-MERLIN	Anne	Délégué titulaire
CHEVAL	Philippe	Délégué titulaire

CHILLY

PECHON	Denis	Délégué titulaire
FRETON	Guylaine	Délégué suppléant

CHUIGNES

GORLIER	Francis	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
CARPENTIER	David	Délégué suppléant

DOMPIERRE-BECQUINCOURT

MAILLARD	Jean-Luc	Délégué titulaire
BAILLON	Martine	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>

ESTREES-DENIECOURT

GUILLEMONT	Gérard	Délégué titulaire
DEBAISIEUX	Jean-Pierre	Délégué suppléant

FAY

ETEVE	Bruno	Délégué titulaire
VANYSACKER	Xavier	Délégué suppléant

FOLIES

KACZMAREK	Pierre	Délégué titulaire
VOIRIN	Martine	Délégué suppléant

FONTAINE LES CAPPY

NORMAND	Joseph	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
NORMAND	Aline	Délégué suppléant

FOUCAUCOURT EN SANTERRE

DELAForge	Christian	Délégué titulaire
FLORIN	Philippe	Délégué suppléant

FOUQUESCOURT

CAZÉ	Jean-Noël	Délégué titulaire
DURIER	Christian	Délégué suppléant

FRAMERVILLE RAINECOURT

AVENEL	Jean-Philippe	Délégué titulaire
KOENIG	Frédéric	Délégué suppléant

FRANSART

NIETO	Raymond	Délégué titulaire
DEVAUX	Cathy	Délégué suppléant

FRESNES MAZANCOURT

NEVOU	Corinne	Délégué titulaire
DEWITASSE- THEZY	Hélène	Délégué suppléant

GUILLAUCOURT

KUSNIERAK	Ludovic	Délégué titulaire
DESMARQUET	François Xavier	Délégué suppléant

HALLU

VALLEE	Patrice	Délégué titulaire
GOMEZ	Éric	Délégué suppléant

HARBONNIERES

SCIASCIA	Georgette	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
CHOUKAIR	Chris	Délégué titulaire
COUSIN	Rachel	Délégué titulaire
VENTELON	Régis	Délégué titulaire

HERLEVILLE

VANNEUFVILLE	Vincent	Délégué titulaire
LEBRUN	Louis	Délégué suppléant

HYPERCOURT

LEBRUN	Christian	Délégué titulaire
PATTE	Ludovic	Délégué titulaire

LA CHAVATTE

FLEURY	Mauricette	Délégué titulaire
VERQUEREN	Karine	Délégué suppléant

LIHONS

BILLORE	Robert	Délégué titulaire
HANOCQ	Michel	Délégué suppléant

MARCHELEPOT - MISERY

POTEL	Didier	Délégué titulaire
SEGARD	Jacques	Délégué suppléant

MAUCOURT

MASSIAS	Fabrice	Délégué titulaire
POIDEVIN	Antoine	Délégué suppléant

MEHARICOURT

FOURNET	Claire	Délégué titulaire
MOREAUX	Jean	Délégué suppléant

PARVILLERS LE QUESNOY

BALCONE	Christian	Délégué titulaire
GRARDEL	Jean-Louis	Délégué suppléant

PROYART

LOUVET	Jean-Claude	Délégué titulaire
DECROIX	Sylvie	Délégué titulaire

PUNCHY

MESSIO	Didier	Délégué titulaire
POTEL	Jérôme	Délégué suppléant

PUZEAUX

RAMECKI	Jean-Louis	Délégué titulaire
POTIER	Thérèse	Délégué suppléant

ROSIERES EN SANTERRE

MAILLE-BARBARE	Françoise	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
CAUCHOIS	Alain	Délégué titulaire
LELEU	Maryse	Délégué titulaire
SCHNÉBLÉ	Xavier	Délégué titulaire
PIOCHE	Dany	Délégué titulaire
TRIENTZ	Hervé	Délégué titulaire
PROOT	Éric	Délégué titulaire
ROUVROY	Chantal	Délégué titulaire

ROUVROY EN SANTERRE

DELIGNIERES	Mathilde	Délégué titulaire
BROQUET	Jérôme	Délégué suppléant

SOYECOURT

MAILLE	Luc	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
COMMUN	Hélène	Délégué suppléant

VAUVILLERS

MARECHAL	Annick	Délégué titulaire
FERREIRA	Sophie	Délégué suppléant

VERMANDOVILLERS

BEAUFILS	Christian	Délégué titulaire
HANOCQ	Agnès	Délégué suppléant

VRELY

ADDE	Jean-Marie	Délégué titulaire
PRONNIER	Dominique	Délégué suppléant

WARVILLERS

GENEAU DE LAMARLIERE	Jean	Délégué titulaire
DECHERF	Xavier	Délégué suppléant

WIENCOURT L'EQUIPEE

CARON	Gérard	Délégué titulaire
TRIPET	Baptiste	Délégué suppléant

61 délégués titulaires
 36 délégués suppléants
 6 vice-présidents



9 conseils communautaires dont 2 en visioconférence



87 délibérations



49 décisions

LE BUREAU

Le Bureau est composé du président, de 6 vice-présidents et de 7 membres du Conseil communautaire.

Monsieur	Philippe	CHEVAL	Président
Monsieur	Bruno	ETEVE	Vice-président
Madame	Annick	MARECHAL	Vice-présidente
Monsieur	Hervé	TRIENTZ	Vice-président
Monsieur	Jean-Claude	LOUVET	Vice-président
Monsieur	Thierry	LINEATTE	Vice-président
Madame	Françoise	MAILLE BARBARE	Membre du bureau
Madame	Georgette	SCIASCIA	Membre du bureau
Monsieur	Luc	MAILLE	Membre du bureau
Monsieur	Francis	GORLIER	Membre du bureau
Madame	Martine	BAILLON	Membre du bureau
Monsieur	Francis	LEROY	Membre du bureau
Monsieur	Joseph	NORMAND	Membre du bureau



6 réunions dont 2 en visioconférence

LES COMMISSIONS

La commission d'appel d'offres (CAO) et 7 commissions : Développement économique et FISAC, Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, Protection et mise en valeur de l'environnement, Périscolaire-Extrascolaire-Scolaire, Bâtiments-OPAH, Culture-Vie associative-Tourisme- Pays d'Art et d'Histoire, Voirie et assainissement pluvial

Les propositions des commissions sont soumises à l'examen du Bureau qui statue sur leur présentation à l'ordre du jour du Conseil communautaire



Commission Développement économique : 0

Commission EVD : 1

Commission Protection et mise en valeur de l'environnement : 1

Commission Périscolaire-Extrascolaire-Scolaire : 0

Commission Bâtiments-OPAH : 0

Commission Culture-Vie associative-Tourisme- Pays d'Art et d'Histoire : 1

Commission Voirie et assainissement pluvial : 0

Commission d'Appel d'Offres :11



LA CRISE SANITAIRE

LE COÛT DE LA CRISE SANITAIRE : 207 000 €

112 000 € d'aides versées aux entreprises, commerçants, artisans du territoire.

15 000 € versés à l'association Saint Jean pour une prime exceptionnelle aux aides à domicile.

80 000 € : Dépenses nouvelles (Achat d'équipements, personnel supplémentaire), Dépenses non réalisées (Achat de repas de cantine, réduction des effectifs ALSH...), Recettes nouvelles (Vente de masques aux communes, subvention Etat), Recettes perdues (Vente de tickets de cantine, périscolaire, ALSH).

LE MAINTIEN DE L'ACTIVITE DES SERVICES

Mise en place des outils indispensables au télétravail.

Maintien des délais de paiement des factures.

Accueil des enfants de professionnels prioritaires sur le site d'Harbonnières.

Continuité de traitement des eaux usées assurée pendant la crise sanitaire.

Continuité de la collecte des déchets.

LA COMMUNICATION

Ouverture d'un compte mail Zimbra pour chaque agent permettant une meilleure communication entre la structure et les agents.

Création d'un page Facebook pour améliorer la communication entre la collectivité et les citoyens.

Communication hebdomadaire envers les élus du territoire lors du confinement.

Mise en place d'un outil de visioconférence ZOOM pour les conseils communautaires, les réunions.

Mise en place de la retransmission sur Facebook des conseils communautaires.

LES RESSOURCES HUMAINES



Florence DEBRAY
 2 Assistants

121 agents
 dont **101** titulaires et **20** contractuels

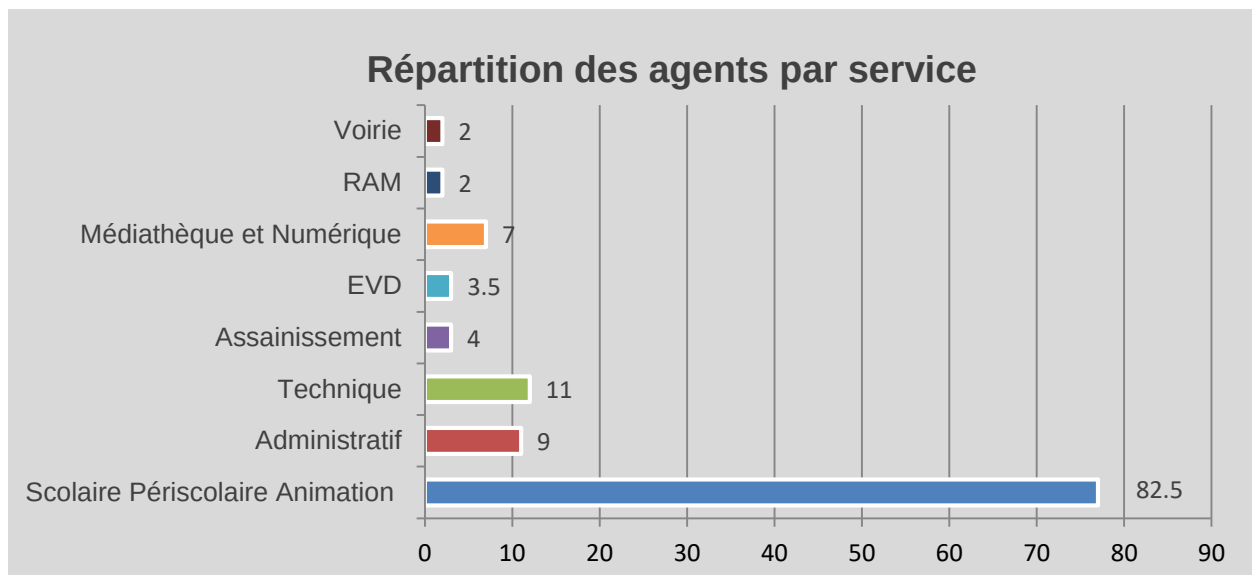


96

+



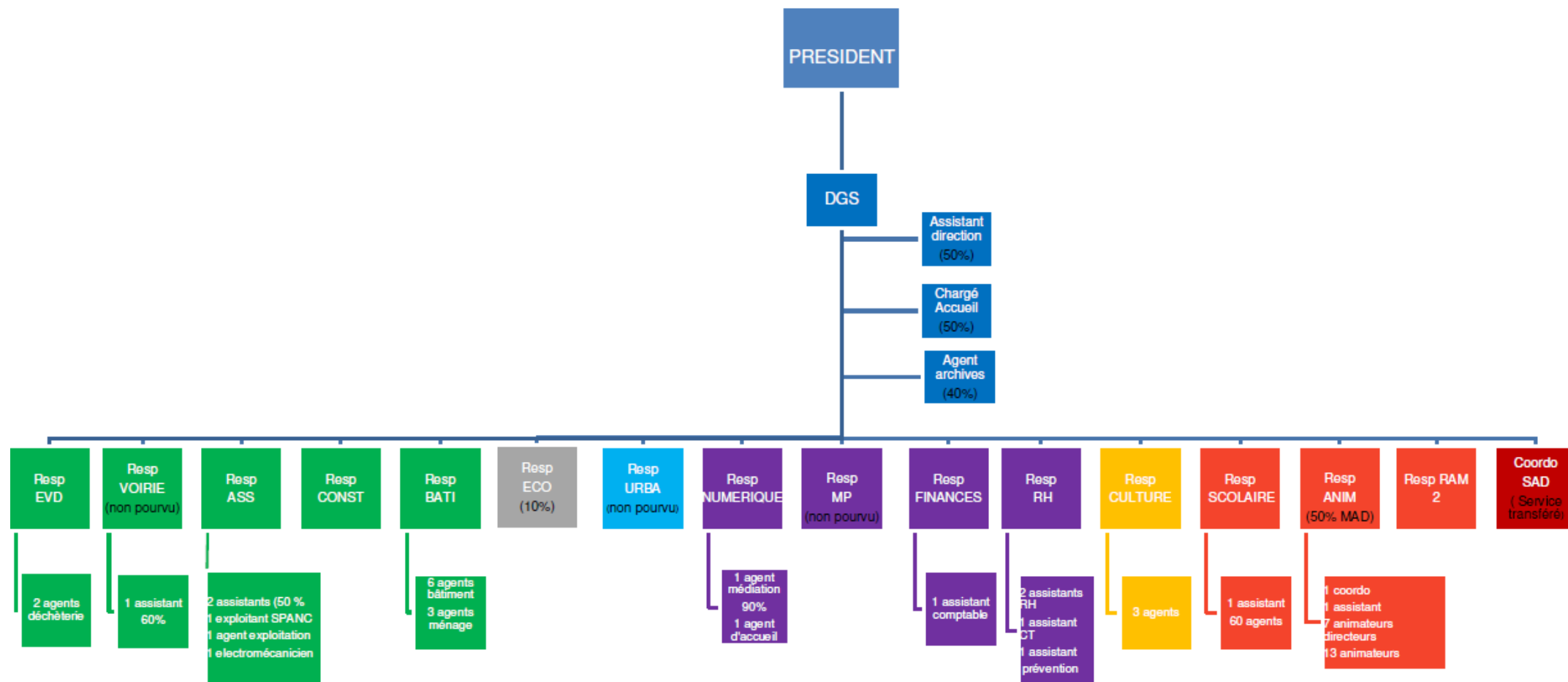
25



Mouvements de personnel en 2020

7 départs en retraite.....	5 agents du service scolaire, 1 coordinatrice SAD, 1 agent du service technique
10 créations de poste	1 responsable du service animation 6 postes au service scolaire 1.5 gardien de déchèterie, 0.5 agent service technique 1 poste service bâtiments
2 suppressions de poste.....	1 coordinatrice SAD 1 coordinateur service chantier insertion
1 mutation.....	1 gardien de la déchèterie

L'ORGANIGRAMME



LES FINANCES

1

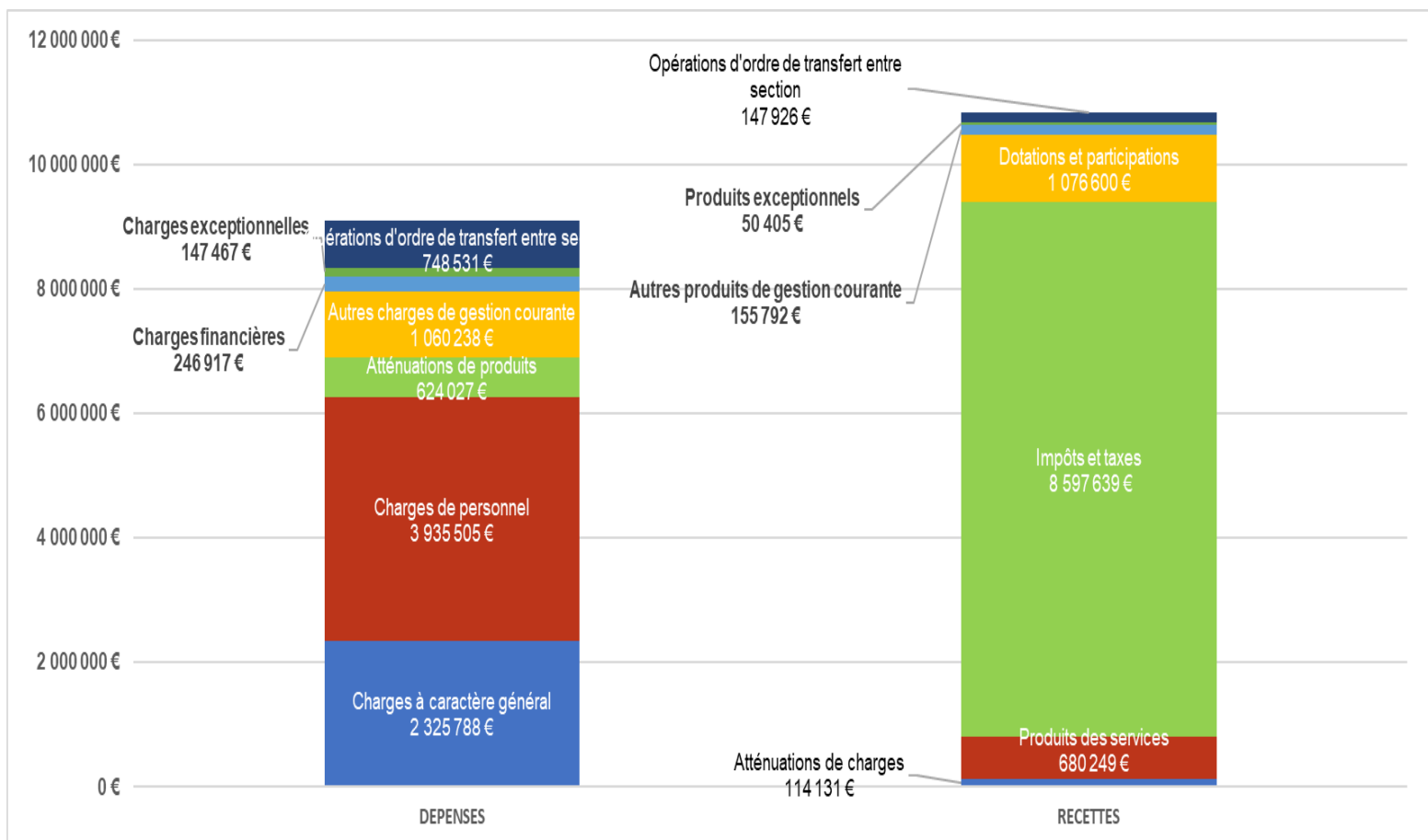


Alan MOLDER
Assistante

Budget principal – Section de fonctionnement

DEPENSES
9 088 472.21 €

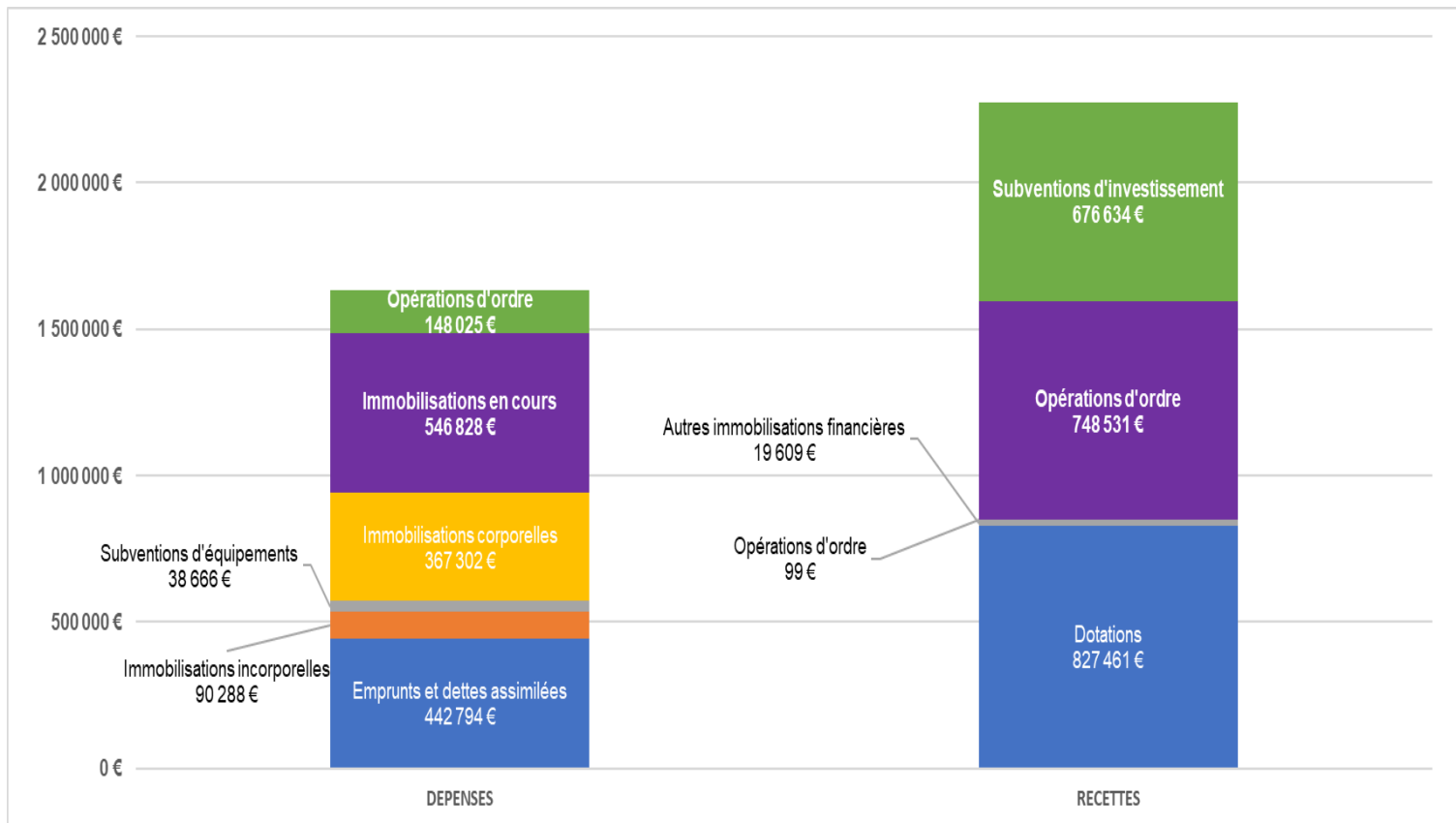
RECETTES
11 666 539.55 €



Budget principal – Section d'investissement

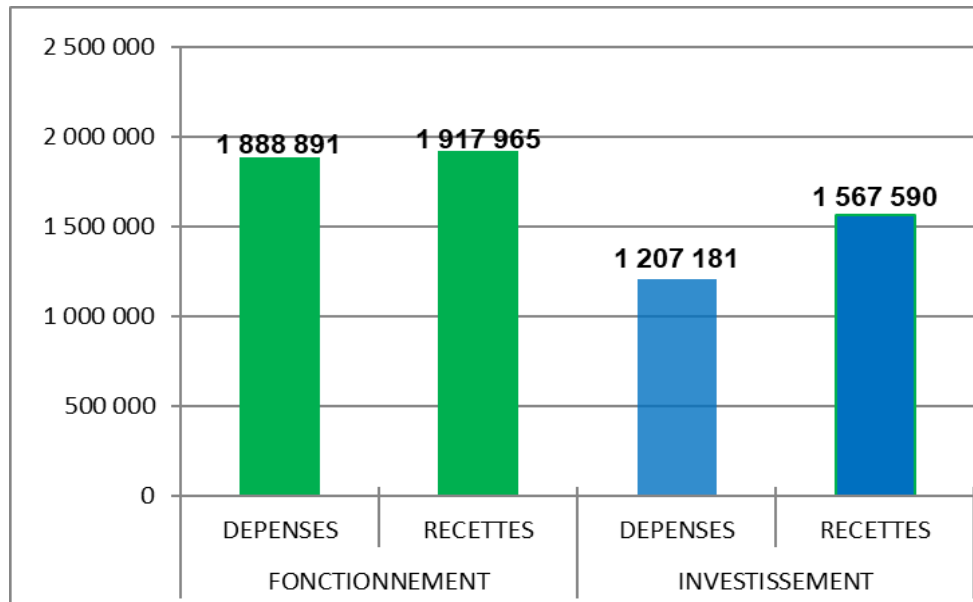
DEPENSES
1 633 902.70 €

RECETTES
2 272 334.32 €

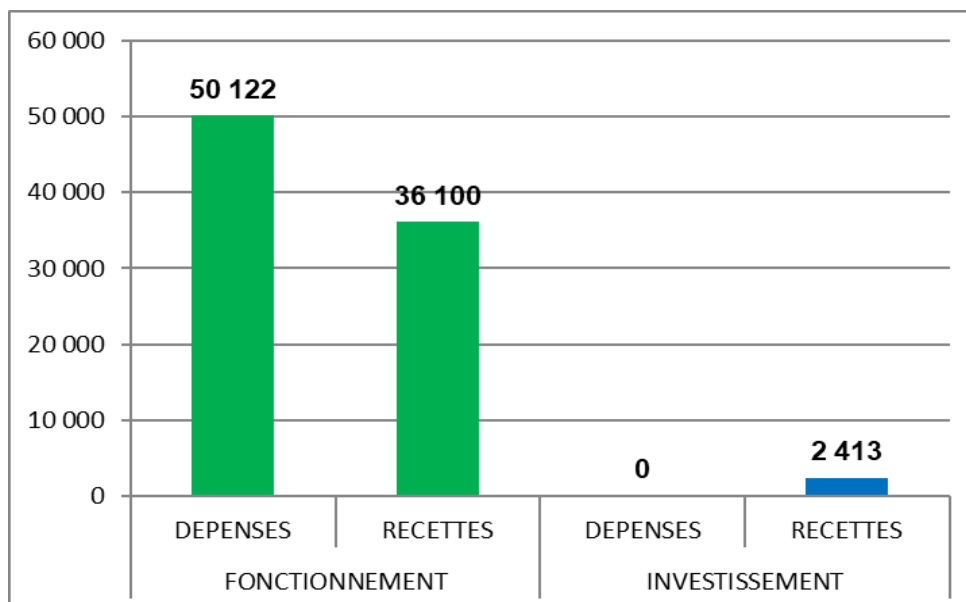


LES BUDGETS ANNEXES

SPAC- Service Public d'Assainissement Collectif



SPANC- Service Public d'Assainissement Non Collectif

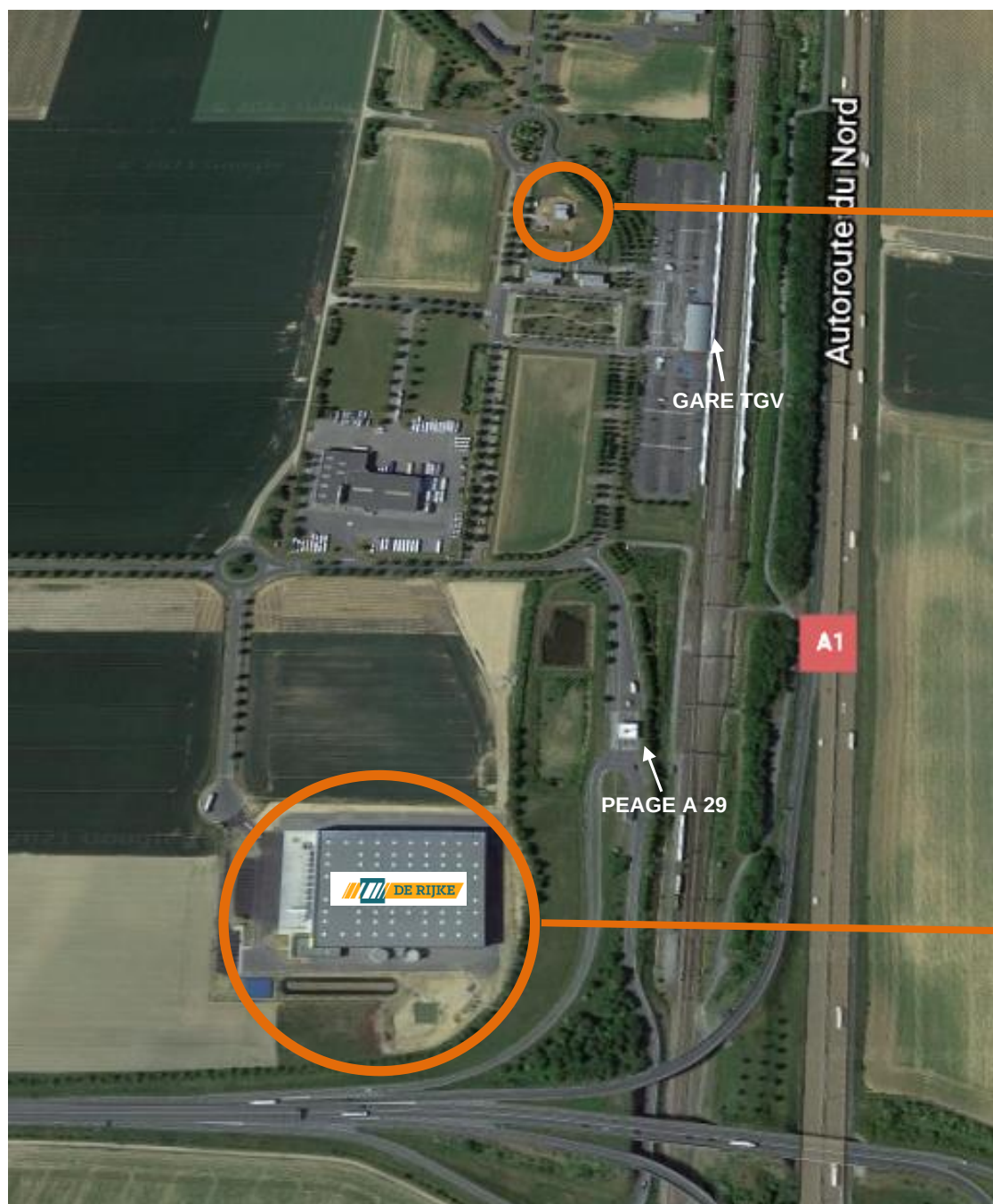


LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Philippe CHEVAL
Béatrice DAUDRE

- Démarrage de 2 activités sur la ZAC en 2020 :



Ouverture
d'un cabinet
médical



Démarrage
du site
De Rijke

- Commercialisation de la ZAC en 2020 :



• Mise en place d'un dispositif d'aides en complément des aides de la

Aide au développement des PME	Aide au développement des TPE	Aide à la création/reprise d'entreprises
• Investissement: entre 5 000 et 200 000€ HT pour une entreprise industrielle, 50 000€ HT pour une entreprise de service • Aide: Avance Remboursable de 15% du montant de l'investissement avec un plafond à 20 000€. Un an de différé de remboursement. Période de remboursement de 4 ans • Subvention pour entreprises éligibles LEADER • Un seul dossier par entreprise par période de 3 ans	• Investissement: entre 3 000 et 30 000€ HT • Aide: Avance remboursable de 20% du montant de l'investissement avec un plafond de 6 000€. Un an de différé de remboursement. Période de remboursement de 4 ans • Subvention pour entreprises éligibles LEADER • Sont exclues les entreprises bénéficiaires d'un dossier FISAC • Une entreprise pourra déposer plusieurs dossiers sur une période de 3 ans dans la limite du plafond	• Investissement minimum de 3 000€ HT pour une création maximum de 2 emplois sur 3 ans. • Aide: Avance remboursable de 10% du montant de l'investissement. Aide plafonnée à 3 000€. Un an de différé de remboursement. Période de remboursement de 4 ans • Subvention pour entreprises éligibles LEADER • Sont exclues les entreprises bénéficiaires d'un dossier FISAC • Une entreprise pourra déposer plusieurs dossiers dans l'année de sa création dans la limite du plafond

Région

- **Soutien aux entreprises du territoire les plus durement touchées par la crise Covid** au travers d'une convention de délégation passée avec la Région Hauts-de-France compétente en la matière à hauteur de 1500 € dans la limite d'une enveloppe de 150 000 €
- **Mise en place d'une mesure d'accompagnement sous forme d'avance remboursable** sur la base de 2€/habitant afin de permettre le redémarrage de l'activité suite à la période de confinement. Cette mesure a fait l'objet d'une convention avec la Région et la Banque des Territoires
- **Partenariat avec Initiative Somme** qui accompagne le tissu économique local en apportant un soutien technique et en mobilisant des outils de financement auprès des créateurs-repreneurs TPE
En 2020 : **7** projets accompagnés
5 structures du territoire financées
11 emplois créés ou maintenus
225 000 € de financements accordés

LES DECHETS



Annick MARECHAL
 Samantha PONCHAUT
 2 Agents

Répartition des compétences exercées :

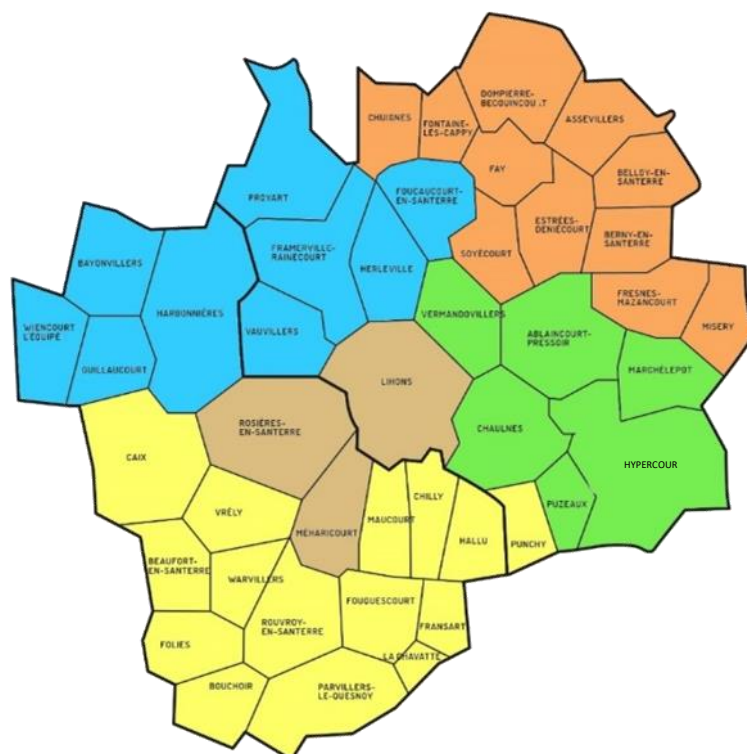
	ORDURES MENAGERES	COLLECTE SELECTIVE	VERRE	DECHETERIE
COLLECTE	Terre de Picardie	Terre de Picardie	SMITOM	Terre de Picardie
TRAITEMENT	SMITOM	SMITOM	SMITOM	Terre de Picardie

Collecte des Ordures Ménagères

- Une collecte des ordures ménagères une fois par semaine, en porte à-porte sur la totalité du territoire - SA GURDEBEKE
- Un bac roulant de 140 litres par foyer.

Organisation de la collecte depuis 2019 :

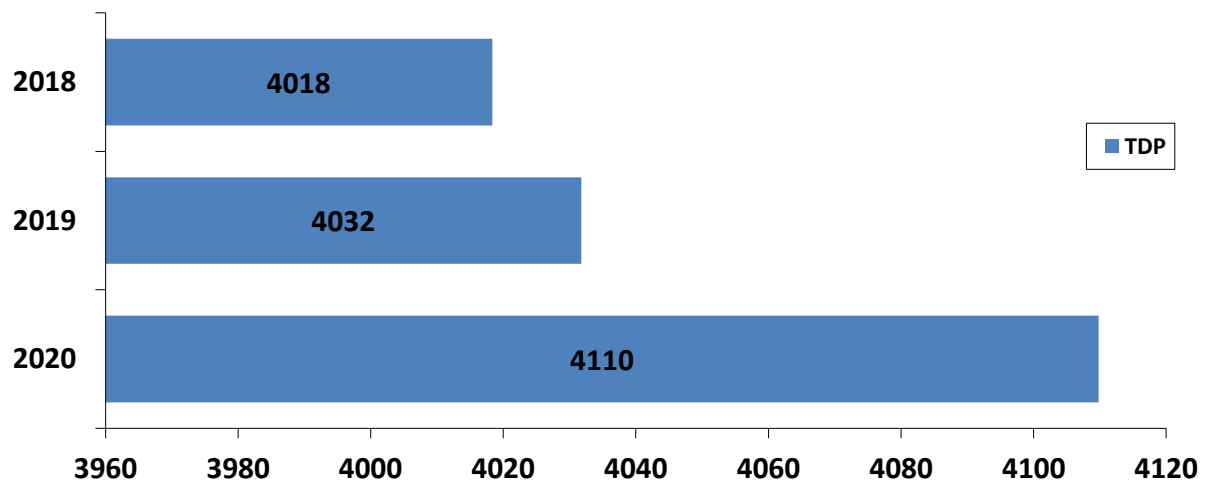
- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi



mars

Tonnages d'ordures

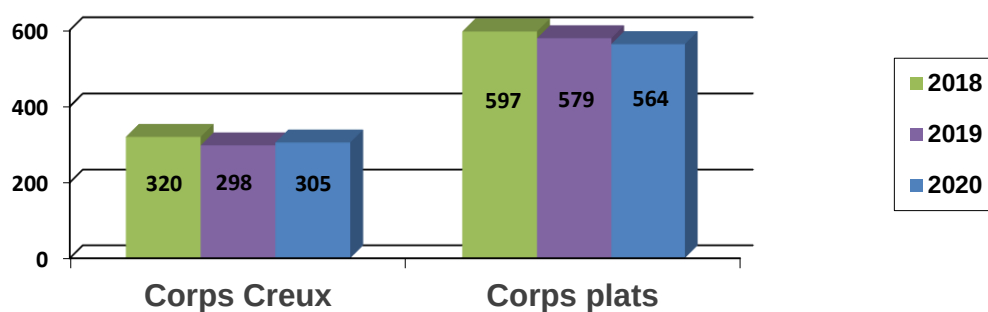
ménagères collectés



Collecte sélective

- Collecte en porte à-porte sur la totalité du territoire par la société Gurdebeke
- Sacs jaunes de 50 litres pour les corps creux et de sacs bleus de 50 litres pour les corps plats.
- une semaine les corps creux (sacs jaunes)
- une semaine les corps plats (sacs bleus).

Tonnages collectés par catégorie d'emballages



CORPS CREUX : bouteilles et flacons en plastique, boîtes et canettes en acier ou en aluminium, briques alimentaires

CORPS PLATS : cartonnettes, journaux, magazines et papiers

Déchèterie

Réalisation d'une étude pour la réhabilitation de la déchèterie

Après avoir étudié différents scénarios, Terre de Picardie a opté pour une reconstruction de la déchèterie. 12 quais seront aménagés en extérieur.

Les horaires

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS

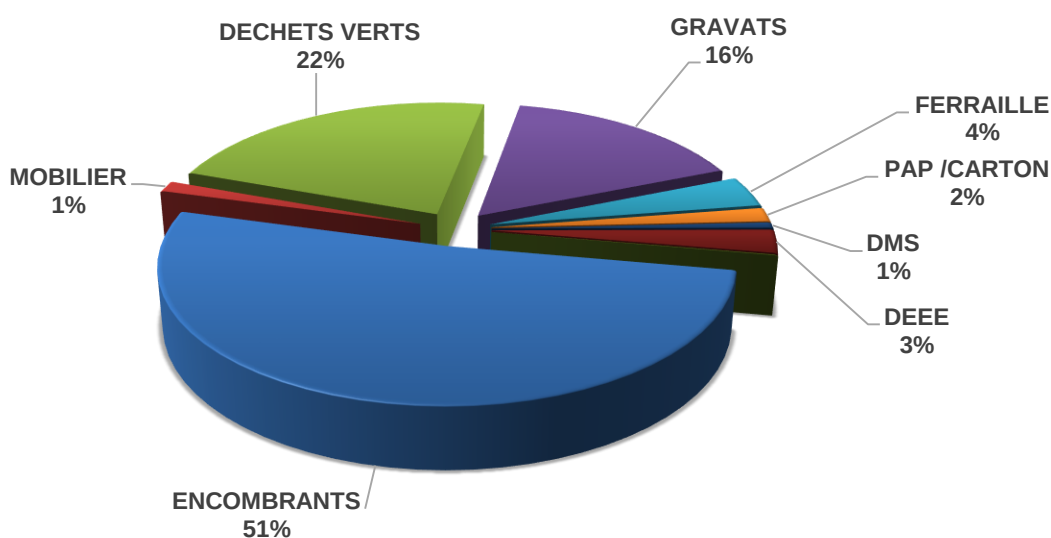
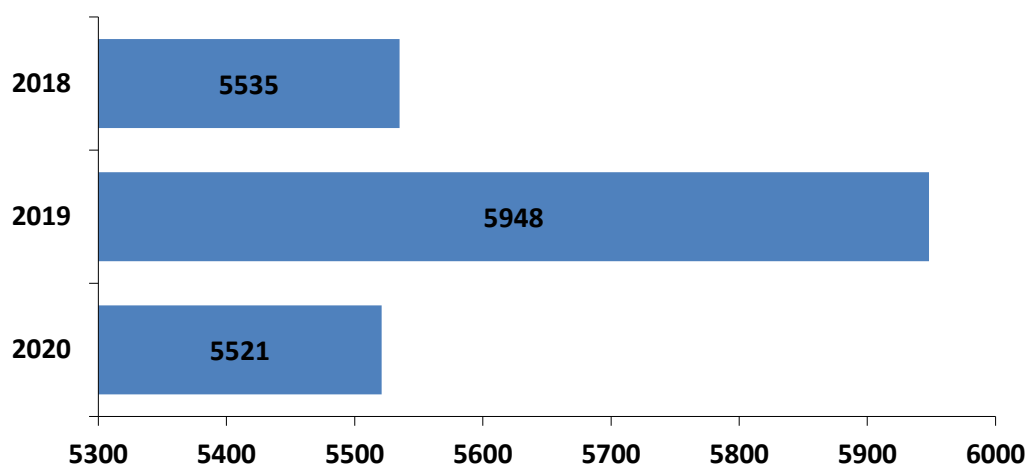
	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMEE	14 H / 17H
MARDI	9 H / 11H45	14 H / 17H
MERCREDI	FERMEE	
JEUDI	9 H / 11H45	14 H / 17H
VENDREDI	9 H / 11H45	14 H / 17H
SAMEDI	9 H / 11H45	14 H / 17H



DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMEE	14 H / 18 H
MARDI	9 H / 11 H 45	14 H / 18 H
MERCREDI	FERMEE	
JEUDI	9 H / 11 H 45	14 H / 18 H
VENDREDI	9 H / 11 H 45	14 H / 18H
SAMEDI	9 H / 11H45	14 H / 17H

Tonnage total de déchets amenés à la déchèterie



Apport volontaire

- **100** colonnes à verre
(Au minimum *une* colonne à verre par commune)
- **708** tonnes de verre collectées en 2020.
- Remplacement des anciennes colonnes à verre,
à raison de **25 colonnes/ an pendant 4
ans à partir de 2020**



Collecte Spécifique des Encombrants

Signature d'une convention avec Artois Insertion Ressourcerie (A.I.R) pour la collecte en porte à porte des encombrants sur rendez-vous.

Plan de Prévention

- Distribution de Composteurs Individuels
- Animations Scolaires
- Atelier « anti gaspillage » à la médiathèque de Chaulnes

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La TEOM est un impôt assis sur le foncier bâti et à ce titre, elle n'est pas liée à l'utilisation du service ni au volume des déchets collectés.

Depuis la fusion, le taux de la TEOM est maintenu à 14 %.

L' ASSAINISSEMENT



Hervé TRIENTZ
Magali FAIT
 2 Assistantes (50%)
 1 Agent SPANC
 4 Agents

Service Public d'Assainissement Collectif :

L'année 2020 a évidemment été marquée par la Covid-19. Le virus étant présent dans les eaux usées, le service a adapté sa façon de gérer les boues d'épandage. Les boues produites après le 15 mars ont donc fait l'objet d'une hygiénisation pour pouvoir être épandues sur sols agricoles. Ainsi les boues des stations d'épuration de Caix et Estrées-Deniécourt ont été rapatriées vers la station d'épuration de Rosières-en-Santerre pour y être déshydratées et chaulées.

Exploitation courante	
Curages (ml)	14 480
Eaux usées traitées (m ³)	620 300
Boues épandues (t)	351
Nombre d'analyses	1 840

Principales réalisations 2020

- Fin de la prestation SAUR pour l'exploitation des agglomérations d'assainissement de Caix et de Rosières-en-Santerre suite au recrutement d'un agent en plus des autres communes.
- Changement de l'automate de la station d'épuration de Rosières-en-Santerre
- Réhabilitation du premier pont-brosse de la station d'épuration de Rosières-en-Santerre
- Réhabilitation de l'ovoïde de la rue du Niger à Rosières-en-Santerre

Avant

Après



Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Diagnostique assainissement « vente »	Contrôles de conception	Suivis de chantier	« Relances vente »
74	37	18	117

Création de Filtre à sable vertical



*h
a
ntier de pose de filière compacte*

LES BATIMENTS



Bruno ETEVE
Lydie UCHAR
Jérôme CARON
9 Agents

- **28 sites** dont 12 écoles, 2 médiathèques, 2 gymnases, 2 RAM, 1 MARPA, 1 salle multifonction, 1 école de musique, 1 bâtiment administratif, 2 bâtiments de stockage, 1 gendarmerie, 2 logements, 1 déchèterie
- Surface totale des bâtiments : **26 213 m²**

Réalisations 2020 :

- Mise en place d'une classe modulaire au RPC d'Estrées-Deniécourt

Réception des travaux : 17/08/2020

Surface : Modulaire de **70 m²**

Montant total du projet : **66 760 € TTC** (toutes dépenses confondues) (dont location pour 12 mois d'environ 1 200€ TTC/mois)

Financement : à la charge de TERRE DE PICARDIE



- **Mise aux normes des sanitaires du groupe scolaire de Rosières-en-Santerre**

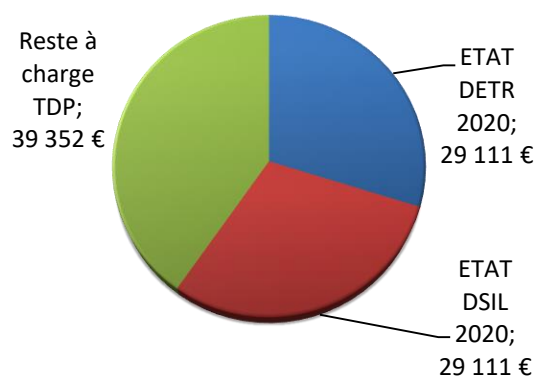
Réception des travaux : 31/10/2020

Surface : Réhabilitation de **35 m²**

Montant total du projet :

97 500 € HT (toutes dépenses confondues)

Financement

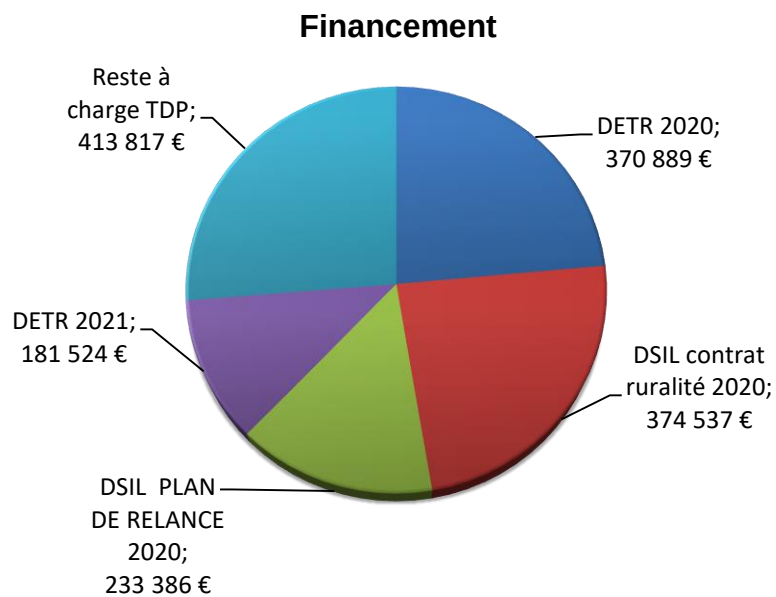


- **Rénovation énergétique et thermique du groupe scolaire de Rosières-en-Santerre**

Démarrage des travaux : Octobre 2020

Réception des travaux prévue : 31/05/2021

Montant total du projet estimé à : **1 575 000 € HT** (toutes dépenses confondues)



Projets étudiés en 2020 :

- Restructuration des vestiaires du gymnase de Rosières-en-Santerre (Montant des travaux estimé à 306 720 € TTC (toutes dépenses confondues))
- Agrandissement de la cantine du RPC de Dompierre-Becquincourt (Montant des travaux estimés à 148 400 € TTC (toutes dépenses confondues))
- Extension du RPC d'Estrées-Deniécourt (Montant des travaux estimés à 1 300 000 € TTC (toutes dépenses confondues))

LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE

Le scolaire



Thierry LINEATTE
 Aline LANGLET
 1 Assistante
 62 Agents



1674 élèves

*dont 76 élèves
 scolarisés hors territoire
 (Le Quesnel)



12 écoles

75 classes

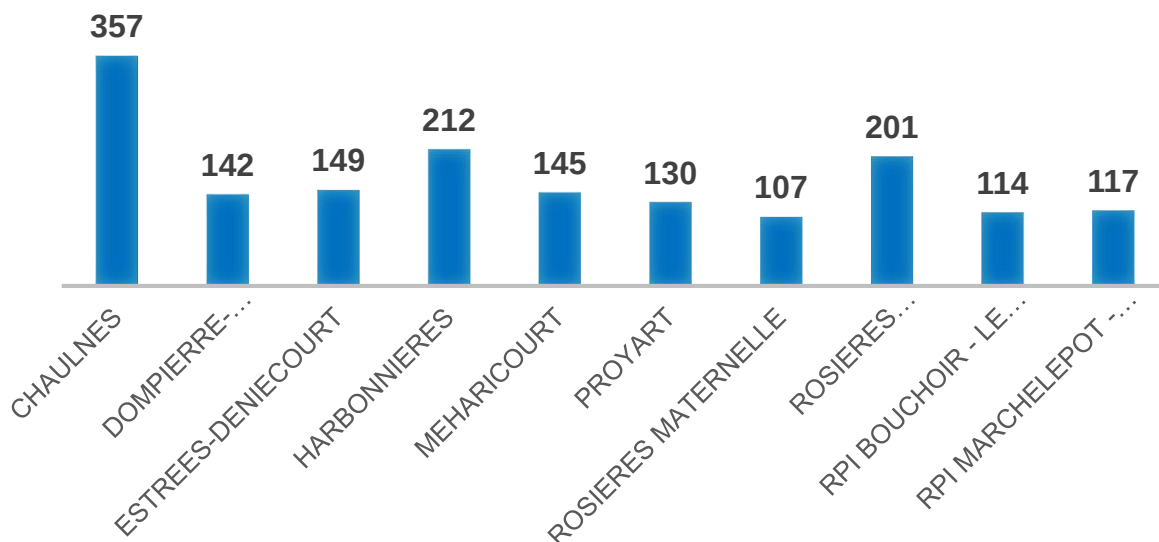


9 cantines

**Fréquentées par
 800 enfants**

Septembre 2020 :

- Fusion entre les écoles maternelle et élémentaire de Chaulnes
- Ouverture de deux classes : Estrées Deniécourt et Méharicourt
- Fermeture d'une classe : Rosières maternelle

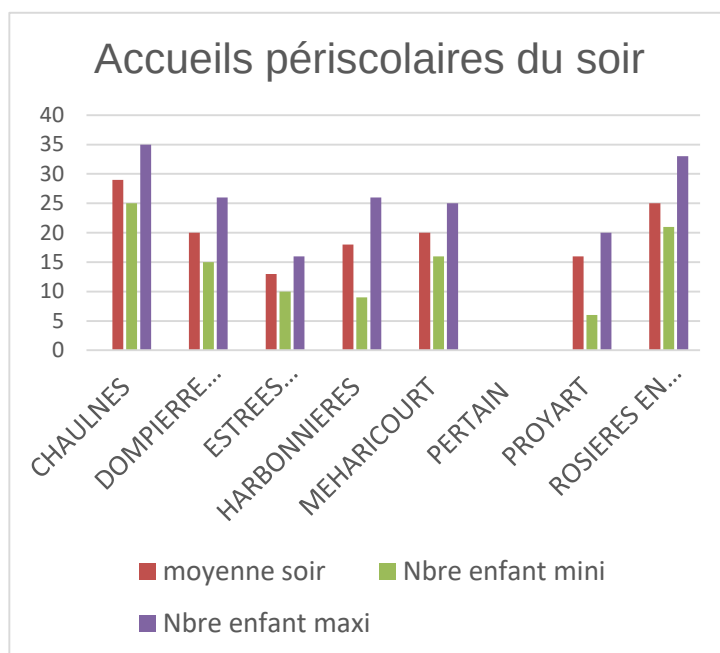
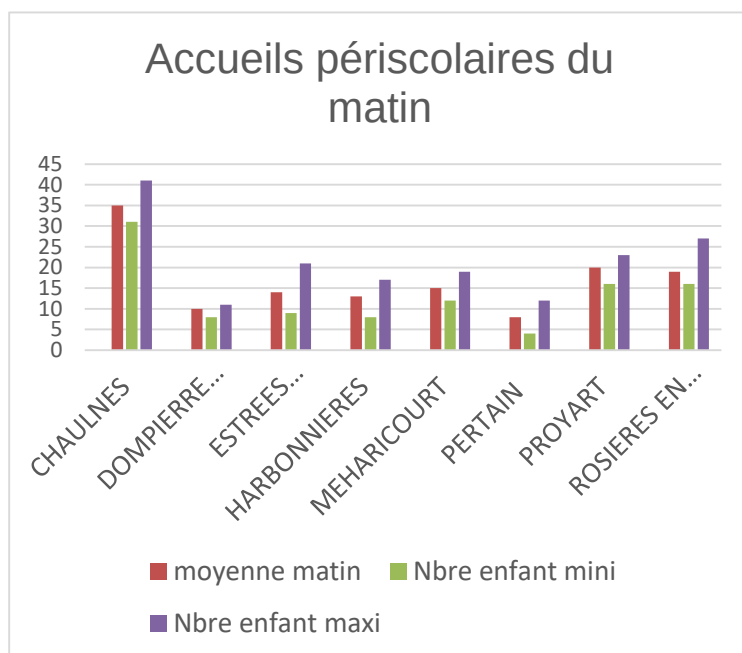


Le périscolaire



Thierry LINEATTE
 Ludovic ANTIOCHUS
 1 Assistante administrative
 7 Directeurs
 18 Animateurs *(Des vacataires en fonction des besoins)*

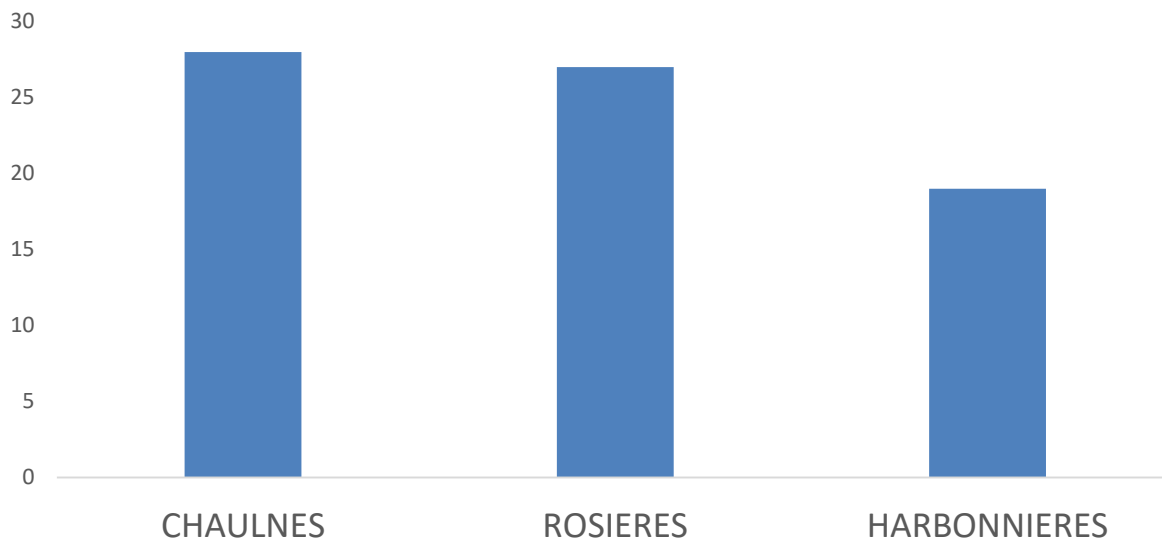
Fréquentations moyennes des services



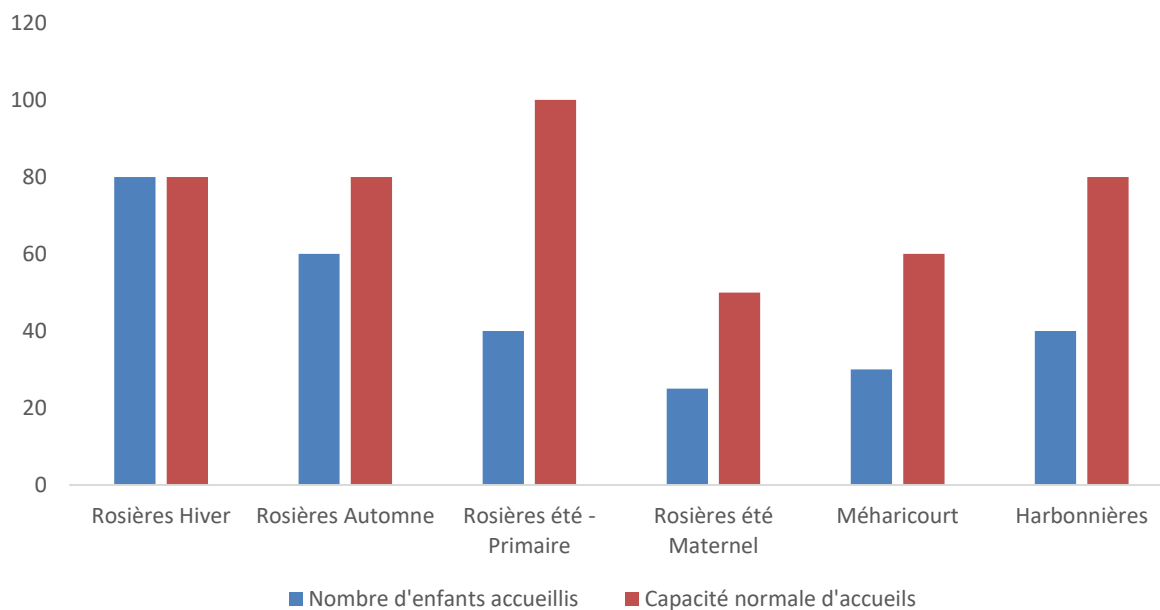
L'accueil périscolaire de Pertain ne fonctionnait pas en 2020.

Nombre d'enfants accueillis par site

Accueils Mercredi



Accueils Extrascolaires



Perspectives 2021/2022 :

Une étude sur un schéma de développement de la politique éducative de Terre de Picardie démarrera au second semestre 2021.

L'un des enjeux sera de déterminer si elle répond actuellement aux besoins de la population locale en terme de services aux familles.

Les Relais Assistants Maternels (RAM)



Thierry LINEATTE
 Stéphanie CRESSONNIER

Sur le territoire Terre de Picardie *:

564 familles avec un enfant de 0-2 ans
360 enfants accueillis par une assistante maternelle
128 assistantes maternelles actives
302 familles employant une assistante maternelle

977 € : Salaire moyen des assistantes maternelles actives

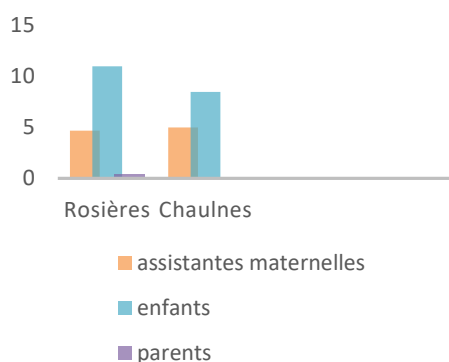
405 € : Coût mensuel moyen pour les parents

*Chiffres 2019

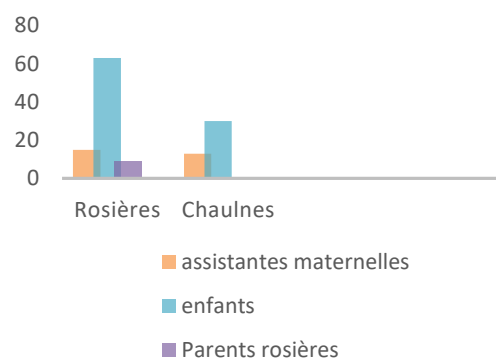
-**1144** contacts
 appels téléphoniques
 rendez-vous, contacts
 mails et par les réseaux
 sociaux

45 séances d'ateliers
 d'éveil

Nombre moyen de participants par ateliers d'éveil



Nombre de participants différents aux ateliers d'éveil



2 RAM : Chaulnes et Rosières en Santerre

Un partenariat avec les services de la **PMI**, les **Médiathèques de Chaulnes et Rosières**
 les écoles maternelles Le réseau des RAM de la Somme

LA CULTURE



Magali CRAPPIER
Catherine THERY
3 Agents

En 2020 :



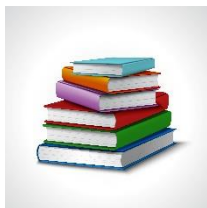
3 300 visites (10 300 en 2019)

Fermeture du 16 mars au 12 mai 2020

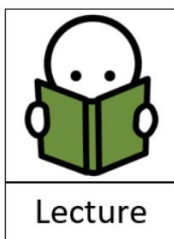
Mise en place du Drive du 25 mai au 5 juin 2020

Mise en place d'une jauge

Plus de consultations sur site



19 300 prêts (24 400 en 2019)



840 lecteurs actifs (1 077 en 2019)



172 participants aux animations (1 145 en 2019)

Annulations : festival petite enfance, spectacles de Noël, chemins artistiques...

LE SERVICE NUMERIQUE



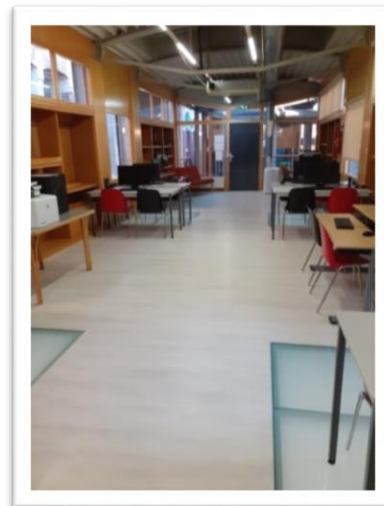
Philippe CHEVAL
Yannick GROGNOT
1 Agent Médiation Numérique
1 Agent d'Accueil de Proximité

Médiation Numérique

- 2 sites de médiation numérique localisés au sein des médiathèques de Chaulnes et Rosières-en-Santerre.



*Site de Chaulnes,
ouvert 2 jours par semaine*



*Site de Rosières,
ouvert 2 jours par semaine*

Les services proposés sont :



Accès à un équipement informatique



Acquisition de compétences numériques



Accompagnement aux démarches administratives en ligne

NB : Les sites ont été fermés pendant la période de confinement et le site de Rosières-en-Santerre est resté fermé compte tenu des travaux de rénovation énergétique de l'école primaire.

Somme Numérique

Somme Numérique est un syndicat mixte à qui Terre de Picardie a confié sa compétence Aménagement numérique.

Les cotisations syndicales ont été fixées à **0,67€ par habitant** pour l'ensemble des EPCI membres. Cela représente une cotisation de **12 458,65 €** pour notre collectivité en 2020 soit une évolution de 3%.

Ci-dessous la liste des services de Somme Numérique utilisés par notre communauté de communes, les communes membres et les autres établissements publics de notre territoire :

SERVICES PROPOSÉS	COMMUNES UTILISATRICES
Dématérialisation comptable	31
Dématérialisation des marchés publics	15
Dématérialisation du contrôle de légalité	20
Groupeement de commande Télécom	1
Messagerie	1
Sauvegarde des données	1
Site Internet	1

Les nouveaux services utilisés par Terre de Picardie sont :



Wifi Somme est un service qui propose du wifi public gratuit. Ce service est disponible dans les 2 médiathèques de notre territoire. Le coût de l'acquisition de la borne Wifi est de 250 € HT et le coût d'abonnement est de 204 € HT par an.

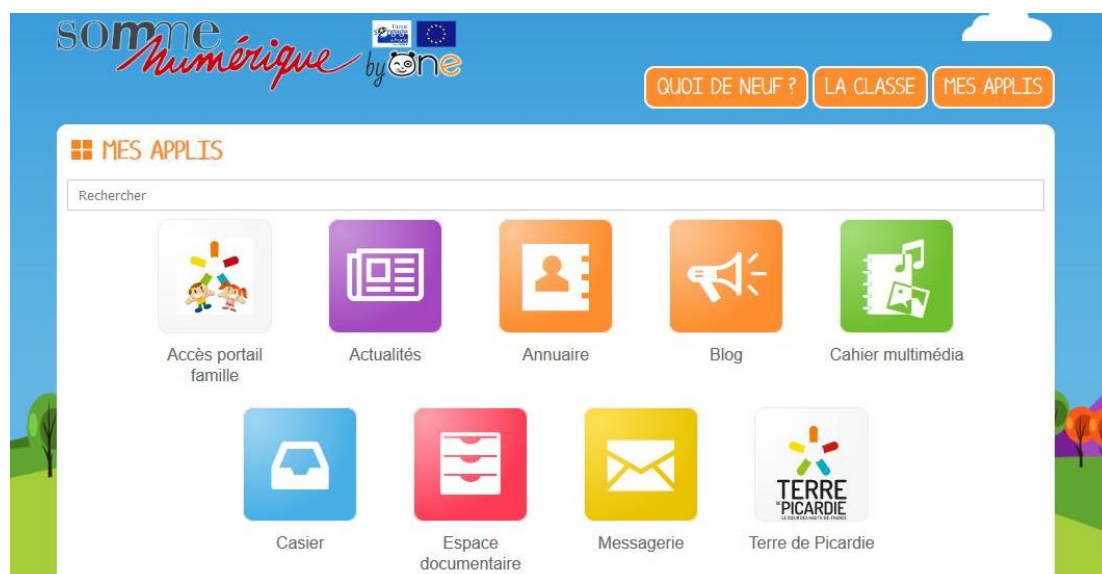


RGPD (Règlement à la Protection des Données) : les entretiens ont débuté avec le DPO (Délégué à la Protection des Données) pour débiter la mise en conformité.

Espace Numérique de Travail (ENT)

L'ENT désigne un ensemble d'outils en ligne dédié aux élèves, aux parents, aux enseignants et à la collectivité qui permet un accès à distance à des ressources numériques.

La totalité des élèves (1 603 élèves) du territoire (13 écoles) bénéficient d'un accès à la plateforme des Espaces Numériques de Travail (ENT). Ce service, mutualisé à l'échelle régionale, permet d'assurer une continuité éducative de la maternelle jusqu'à la fin du lycée.



En 2020, avec le marché de Somme Numérique, Terre de Picardie a fait l'acquisition de 3 nouveaux ENI (Ecran Numérique Interactif) à destination des écoles d'Estrées-Deniécourt, Méharicourt et Primaire de Rosières-en-Santerre pour un montant de 13 200 €.

Les écoles sont équipées de :

- **31 TBI** (Tableau Blanc Interactif)
- **16 VPI** (Vidéo-Projecteur Interactif)
- **13 ENI** (Ecran Numérique Interactif)



Fibre Optique « 100% FTTH, 2019/2024 »

Concernant le programme « 100% FTTH, 2019/2024 » nous vous informons qu'aucun emprunt n'ayant été contracté en 2019 par Somme Numérique, les premières annuités ne seront appelées qu'en 2021. Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) du secteur d'Estrées-Deniécourt continue d'être déployé (12 communes de notre territoire concernées) et celui du secteur de Roye a débuté (4 communes concernées).

LA VOIRIE



Jean Claude LOUVET
1 Assistante



165 kms de voirie communautaire

TRAVAUX	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNEES	MONTANT TTC
TRAVAUX NEUFS	0 Au vu du contexte sanitaire, aucune commune n'a bénéficié de travaux neufs de bandes de roulement. Travaux neufs Rosières	0 € 169 620 €
NIDS DE POULE	29	127 503 €
REPARATIONS PETITES MACONNERIES	9 Chuignes, Caix, Méharicourt, Framerville, Maucourt, Vermandovillers, Beaufort, Chilly et Chaulnes	13 775 €
PARTICIPATION TRAVAUX ACCESSOIRES	5 Marchélepot, Hypercourt, Proyard, Bouchoir et Maucourt	38 666 €
TOTAL		349 564 €

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Philippe CHEVAL
Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)



Par délibération en date du 30 janvier 2020, le conseil communautaire a approuvé la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur son territoire (43 communes).

Les objectifs poursuivis par Terre de Picardie dans le cadre de l'élaboration du PLUi sont de :

- Maîtriser l'urbanisation ;
- Conduire la stratégie de développement économique du territoire ;
- Assurer la protection environnementale du territoire ;
- Favoriser et pérenniser l'activité dans les bourgs-centres ;
- Promouvoir le renouvellement urbain et la revitalisation des centres-bourgs ;
- Réhabiliter les logements anciens et lutter contre la vacance structurelle.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)



Annick MARECHAL
Justine LECOMTE (PETR Cœur des Hauts de France)



Le PCAET est un outil de planification qui a pour objectif :

- d'atténuer le changement climatique,
- de développer les énergies renouvelables
- et de maîtriser la consommation d'énergie.

Outre le fait qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air, sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants.

Son contenu est fixé par la loi :

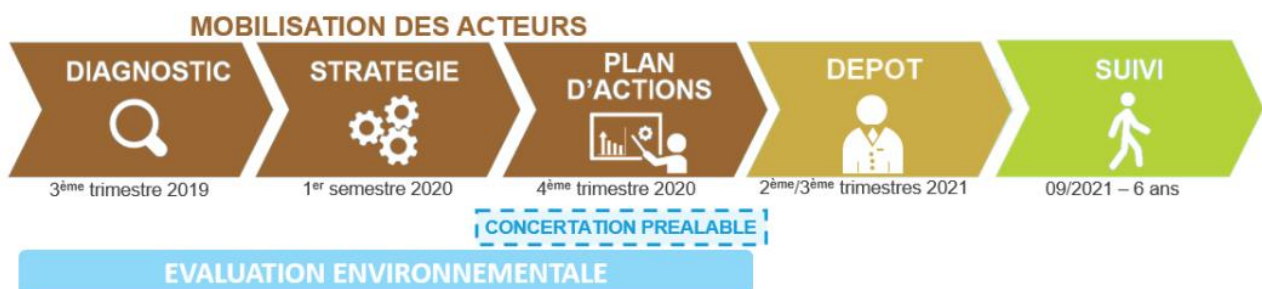
- un diagnostic,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à l'urbanisme (mobilités, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine, ...).

Mi 2018, Terre de Picardie décide de lancer la réalisation du PCAET sur son territoire et d'autoriser le PETR Cœur des Hauts de France à l'élaborer.

2019 est l'année du diagnostic réalisé à l'échelle du PETR. Ce diagnostic fait l'état des lieux des données du territoire sur les consommations d'énergie, les émissions de GES et de polluants atmosphériques, la vulnérabilité du territoire.

2020 est l'année de la définition des axes de la stratégie :



L'OPAH



Bruno ETEVE
Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)

Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

15 septembre 2020, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) est mise en place sur les territoires des Communautés de Communes de la Haute Somme et de Terre de Picardie pour une durée de 5 ans.

Cette opération, financée par les deux Communautés de Communes, l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur(s) logement(s).

Quels sont les travaux éligibles ?

- Les travaux d'économie d'énergie dont les travaux d'isolation, de remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;
- Les travaux d'adaptation du logement afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;
- Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;
- Les réhabilitations de logements locatifs en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources ;
- Les propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés.

Quelles aides ?

Sous certaines conditions, des aides de :

- L'Anah (Agence nationale de l'habitat) et du programme « Habiter Mieux » ;
- Des Communautés de Communes.

Ces subventions non remboursables sont cumulables avec les aides d'Action Logement, des caisses de retraites, du Département, de la Région, avec le Crédit d'Impôts et l'Eco-prêt à taux 0.

Les objectifs de l'OPAH-RR

Sur une période de 5 ans, ce dispositif prévoit d'intervenir sur 450 logements, dont :

- 395 logements occupés par leur propriétaire ;
- 40 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.

Un accompagnement gratuit et personnalisé

L'opérateur SOLIHA a été missionné par les Communautés de Communes pour animer le programme. Il accompagnera les propriétaires dans leur projet de travaux. Il s'assurera de l'éligibilité du projet, conseillera les demandeurs dans leurs travaux et les accompagnera aux montages administratif, technique et financier des demandes d'aides. Il se chargera des dossiers de subventions auprès des différents partenaires.

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



PROGRAMME 2020 À 2025

VOTRE COLLECTIVITÉ VOUS ACCOMPAGNE POUR...

Rénovation énergétique

Travaux importants dans un logement dégradé

Adaptation du logement

Accession à la propriété

...AMÉLIORER le CONFORT de votre HABITATION !

EN MOBILISANT LES AIDES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DE L'ANAH

INFORMATIONS

CONTACTEZ SOLIHA

01 80 1 907 594

GRATUIT - DU LUNDI AU VENDREDI
DES 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00

opah80@solihha.fr

Deux permanences mensuelles pour un accueil et un accompagnement GRATUIT de proximité :

Sur rendez-vous
Tous les 1^{ers} mercredis du mois de 14h à 16h30
SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME
23 Avenue de l'Europe - 80200 PÉRONNE

Sur rendez-vous
Tous les 3^{èmes} mercredis du mois de 9h30 à 12h
SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE
Av. de Haute Picardie - 80200 ESTRÉES-DENÉCOURT

Agence nationale de l'habitat Anah

TERRE DE PICARDIE

Haute Somme

SOLiHA

LE FISAC

LE FISAC C'EST QUOI ?

Le FISAC pour « Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce » est un dispositif de l'Etat qui permet aux collectivités locales et aux acteurs du territoire de mettre en oeuvre un ensemble d'actions en faveur du commerce et de financer un dispositif d'aides directes à destination des entreprises de proximité.

Ces aides permettent aux commerçants, artisans et entreprises de services de financer leur projet d'investissement pour la modernisation de leur activité.

Le dispositif s'applique sur le périmètre de la Communauté de Communes de la Haute Somme et sur celui de la Communauté de Communes Terre de Picardie

Plus d'informations sur le site du PETR
<https://www.coeurdeshautsdefrance.fr/>
Rubrique FISAC

À QUI S'ADRESSER ?

Si vous êtes intéressés ou que vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez vous adresser au PETR Coeur des Hauts-de-France et à son chargé de mission FISAC :

• Par mail
m.bonifacio@coeurdeshautsdefrance.fr

• Par téléphone
03 22 84 78 85

FINANCÉ PAR



AVEC L'APPUI DE



PETR Coeur des Hauts-de-France

7 rue des chanoines • BP 60225
80200 Péronne
Téléphone : 03 22 84 44 25

Reprojeté par le service public - Imp. POLYD7 - Région - 03 22 78 31 55

AIDES DIRECTES FISAC

Commerçants, Artisans, Entreprises de services :

UN PROJET D'INVESTISSEMENT ?

Le FISAC vous soutient !



L'AIDE A DOMICILE

Le Département imposant aux structures d'aide à la personne de réaliser un minimum de 150 000h de prestations par an pour pouvoir bénéficier d'un soutien financier maximal, Terre de Picardie a décidé de confier la gestion de ce service d'aide à la personne à l'association St Jean ainsi qu'à l'ADMR de Nesle **depuis le 1/01/2018**.

Les heures de prestation peuvent être financées par :

- Le département (APA : aide personnalisée à l'autonomie) avec une participation du bénéficiaire en fonction des revenus et un nombre d'heures défini en fonction des besoins et du niveau de dépendance (fixé par le département).
- Les caisses de retraite (uniquement du ménage)
- Les mutuelles (souvent en sortie d'hospitalisation)
- Le bénéficiaire en fond propre

Il existe 2 modes :

- Le prestataire : l'aide à domicile est salariée de l'association qui organise les interventions
- Le mandataire : Le bénéficiaire est l'employeur particulier de son aide à domicile et l'association l'accompagne dans les démarches administratives.

L'activité de l'association St Jean en 2020

46 263 heures de prestation réalisées pour **196 bénéficiaires** en prestataire et,

17 736 heures pour **55 bénéficiaires** en mandataire

23 personnes de Terre de Picardie accompagnées en 2020 par l'ESA (équipe spécialisée Alzheimer).

5 personnes atteinte d'une sclérose en plaque, maladie de Parkinson accompagnées par les services de l'ESPRAD

4 804 repas livrés

383 heures de jardinage réalisées et 27 accompagnements durant le 1^{er} confinement

15 000 € ont été alloués en 2020 par Terre de Picardie à l'association Saint Jean pour le versement d'une prime aux aides à domicile

LES SUBVENTIONS

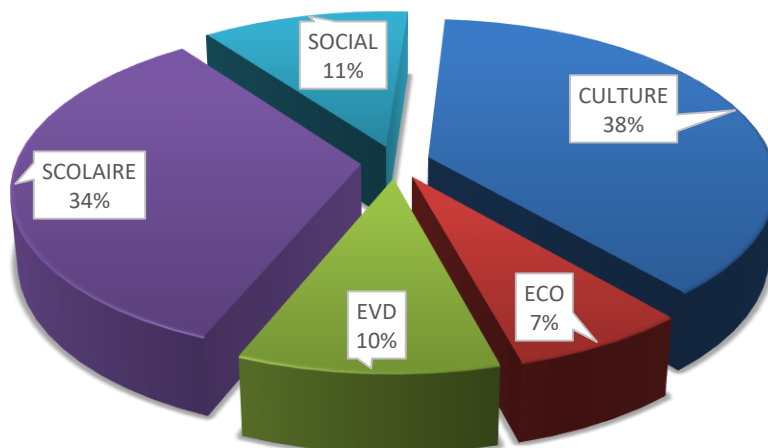
ORGANISMES BENEFICIAIRES	SUBVENTION 2020
COMITE JUMELAGE EDEMISSEN (Echange culturel avec Edemissen, collège, Réception club de football Edemissen)	1 500 €
ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE	82 000 €
OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES (Métal Fest, Overdrive, Exposition Lego)	2 000 €
	1 250 €
	500 €
SOCIETE DE MUSIQUE LES AMIS REUNIS	2 000 €
LONGUE PAUME D'ESTREES (Finales championnat de France)	1 000 €
TOTAL SUBVENTIONS CULTURELLES	90 250 €

ORGANISMES BENEFICIAIRES	SUBVENTION 2020
SARCOM DEVELOPPEMENT	14 000 €
RESORS DU SANTERRE MARCHES DU TERROIR	1 500 €
PARTENAIRES DU SANTERRE	1 500 €
TOTAL SUBVENTIONS ECO	17 000 €

ORGANISMES BENEFICIAIRES	SUBVENTION 2020
AIR	25 000 €
TOTAL SUBVENTIONS EVD	25 000 €

ORGANISMES BENEFICIAIRES	SUBVENTION 2020
FAMILLES RURALES DE CHAULNES	8 000 €
FAMILLES RURALES DE DOMPIERRE	3 000 €
COMMUNE DE PROYART (Centre de Loisirs)	2 500 €
ECOLE PRIVEE SAINTE FAMILLE	66 960 €
LA PREVENTION ROUTIERE	500 €
TOTAL SUBVENTIONS SCOLAIRE	80 960 €

ORGANISMES BENEFICIAIRES	SUBVENTION 2020
ASSOCIATION ST JEAN (1,45 €/hab)	25 450 €
ASSOCIATION ADMR DE NESLE (1,45 € /hab)	1 437 €
TOTAL SUBVENTION SOCIAL	26 887 €



LES PARTENAIRES

Organismes	Délégués	Contribution 2019	Contribution 2020
SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) 	Titulaires : F. Gorlier, A. Marechal, Ph. Cheval, F. Massias, D. Pioche Suppléants : JP. Avenel, JM. Adde , M. Baillon, E. Proot, C. Balcone	466 351 €	416 011 €
PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) 	Titulaires : M. Crappier, B. Etévé, A. Marechal, G. Caron, A. Cauchois, G. Sciascia, Ph. Cheval Suppléants : C. Rouvroy, T. Linéatte, F. Maille-Barbare, R. Billoré, N. Latapie- Copé, D. Domont, C. Beaufls	112 519 €	130 585 €
OTHS (Office de Tourisme Haute Somme) 	Titulaires : B. Etévé, JC Louvet, M. Crappier, Ph. Cheval, C. Rouvroy, M. Baillon, F. Gorlier Suppléants : S. Decroix, J. Normand, R. Billoré, C. Choukair, T. Lineatte, A. Maréchal, R. Nieto	74 974 €	74 974 €
MEEF (Maison de l'Emploi et de la Formation)  Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation Santerre Haute Somme	Ph. Cheval	14 876 €	14 895 €
SOMME NUMERIQUE (Syndicat mixte d'aménagement numérique) 	C. Beaufls C. Lebrun	12 081 €	12 459 €

INITIATIVE SOMME (réseau associatif de créateurs d'entreprise) 	Ph. Cheval	9 293 €	9 298 €
AMEVA (Syndicat mixte d'aménagement Hydraulique du bassin versant de la Somme) 	JC. Louvet H. Trientz	7 336 €	7 348 €
AGROSPHERE Association au service des entreprises agroalimentaires régionales 	Ph. Cheval	1 200 €	1200 €
FDE (Fédération Départementale d'Electricité) 	A. Maréchal, JM. Adde	691 €	1 795 €
ADCF (Association des Communautés de France) 	Ph. Cheval	0 €	1 952 €
CNAS (Centre national d'Actions Sociales) 	N. Latapie-Copé	28 006 €	29 453 €
MARPA (Maison d'Accueil et de résidence pour les Personnes Agées) 	Ph. Cheval ,F. Maille – Barbare, B. Etévé, A. Cauchois ,X. Schnéblé, H. Trientz		
ASSOCIATION SAINT JEAN 	C. Choukair, N. Latapie- Copé	25 450 €	254 50 €
ADMR 		1 437 €	1 437 €